

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 28

Rubrik: Chez nous et à l'étranger

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ÉTRANGER

NEUCHÂTEL

Une nouvelle association professionnelle est née

Le Groupe neuchâtelois des assistants sociaux diplômés

Dans un monde en pleine transformation, les problèmes sociaux individuels et collectifs deviennent de plus en plus aigus et nombreux. Leur solution demande l'œuvre de spécialistes.

En vue de faire reconnaître une profession qui commence à sortir du cadre où elle est longtemps restée cantonnée, les assistants sociaux diplômés du canton de Neuchâtel, réunis en assemblée au début de cet hiver, ont décidé de créer un groupement professionnel. Cette association a pour but essentiel de travailler au perfectionnement de ses membres, de renforcer l'esprit de collégialité entre assistants sociaux et de faire connaître la profession.

Elle collaborera naturellement avec d'autres groupements neuchâtelois ou suisses travaillant dans le même sens.

Une nouvelle conseillère générale

Nous avons le plaisir de saluer Mlle Rose-Marie Pillonnet, socialiste, qui a été élue tacitement conseillère générale au Landeron, en remplacement de M. René Murisset, démissionnaire.

M. P.

Vaumarcus

Camp des éducateurs et éducatrices

On nous prie de signaler que le camp 1963 des éducateurs et éducatrices aura lieu du 3 au 8 août.

Les vacances du personnel de maison

Le Conseil municipal de Neuchâtel a fixé les directives concernant les vacances payées du personnel de maison : le 6 % du revenu doit être versé à la caisse cantonale de compensation qui, de son côté, paie son salaire à l'assuré pendant ses vacances.

TESSIN

La Fondation

« Casa riposo Annina Volonterio »

Nos lecteurs et lectrices ont déjà trouvé dans les colonnes de ce journal le nom d'Annina Volonterio, écrivain tessinois. Nous avons signalé tour à tour ses diverses publications relatives à son beau canton. Nous avons même publié en feuilleton l'un de ses contes, que Mlle Anne-Marie Du Bois avait bien voulu traduire.

Aujourd'hui, il s'agit de sa maison de Locarno qu'elle a mise au service d'autrui et qui est devenue le home d'Annina Volonterio, une maison de repos pour personnes ayant besoin d'un séjour dans un milieu tranquille, éventuellement aussi pour des dames qui veulent s'y retirer jusqu'à la fin de leur vie.

La place est restreinte : trois grandes chambres, trois petites, un jardin derrière la maison, la situation est centrale : poste, place publique à deux pas ; on jouit pourtant, dans la maison, d'une parfaite tranquillité ; celles qui l'automne dernier, y ont cherché le calme se sont déclarées satisfaites. Le peu de place disponible, regrettable à certains égards, a l'avantage de favoriser une atmosphère familiale pour celles qui la désirent ; celles qui préfèrent la solitude ont tout loisir de se tenir à l'écart.

Les prix de pension varient selon la durée du séjour et la chambre que l'on occupe. Ils sont modestement calculés et c'est pourquoi il n'a pas encore été possible de faire la dépense d'un ascenseur.

« L'espère », écrit Mlle Volonterio, que la Casa riposo deviendra un milieu choisi, un foyer de paix, dans notre vie si agitée qui éprouve les forces physiques, intellectuelles et morales de tant de femmes ». (Adresse : Casa riposo Annina Volonterio — Vicolo Cappuccini, Locarno.)

L'Hôpital cantonal de Genève

offre des occasions de développement professionnel aux

infirmières diplômées en soins médicaux

dans les services de soins et les salles d'opération Remplacements de vacances et postes stables dès le printemps 1963.

Conditions intéressantes.

Possibilité de participer à des groupes de travail pour l'organisation et l'aménagement du nouvel hôpital.

Demander les conditions et les formulaires d'inscription à la Direction de l'Hôpital cantonal de Genève

Une nouvelle déception...

Le corps électoral saint-gallois devait se prononcer, au cours du premier week-end de février, sur deux projets, l'un concernant un crédit pour la construction d'un hôpital, l'autre prévoyant l'éligibilité des femmes dans les commissions scolaires et les autorités judiciaires. Si le premier projet a été accepté à une très forte majorité, le deuxième a été repoussé avec une netteté non moins caractéristique.

Nous ignorions jusqu'à ce jour que le canton de Saint-Gall était — avec les deux Appenzell, bien entendu — l'une des forteresses, non pas seulement de l'antisuffragisme, mais de la collaboration des femmes dans des domaines... où elles auraient cependant leur mot à dire. D'ailleurs, une décision affirmative n'aurait pas été un saut dans l'inconnu, puisque dans nombre de cantons, Vaud, Berne, Zurich, etc., on trouve des femmes dans les commissions scolaires et bien d'autres.

La Suisse orientale se plaint, on le sait, de ce que son développement économique soit inférieur à la moyenne suisse — surtout le canton de Saint-Gall. Oserions-nous lui faire remarquer que si le canton est aussi... rétrograde dans le domaine économique que dans le domaine féministe — puisqu'il n'était même pas question du droit de suffrage dans la votation de février dernier — on comprend un peu qu'il n'avance pas à pas de géants en matière de progrès économique.

Messieurs de Saint-Gall, ne soyez pas si timorés la prochaine fois ! Songez qu'il y a

des cantons suisses où des femmes siègent dans les conseils législatifs, sans que la terre ait cessé de tourner pour autant. Songez qu'il y a des femmes appelées, dans ces mêmes cantons, à se prononcer sur la gestion cantonale, à travailler au sein de maintes commissions officielles — et le ciel n'est pas tombé sur la terre. Et convenez que les femmes qui paient leurs impôts comme les électeurs, qui exercent une activité professionnelle aussi bien que leurs collègues masculins, qui élèvent leur famille — qui l'entretienent parfois même quand le chef de famille ne remplit pas ses devoirs — auraient le droit — tout de même — de dire leur mot lorsqu'il s'agit de questions qui intéressent tout particulièrement la famille, les gosses, l'Eglise, les œuvres sociales... et nous en passons.

Soyons justes : le projet en question a été accepté dans neuf communes, dont la ville de Saint-Gall. C'est une consolation. Elle est maigre. Espérons, messieurs de Saint-Gall, que vous ferez mieux la prochaine fois.

S. F.

L'UNESCO a confié à Mlle Gertrude Brack, à Saint-Gall, une mission au Congo en qualité de spécialiste pour les méthodes d'enseignement ménager. O ironie ! Et dire qu'on refuse à Mlle Brack de dire son mot dans une commission scolaire d'une commune de son canton.

BERNE

La Constitution de l'Eglise

Nous prions les femmes qui appartiennent à une paroisse bernoise réformée de prendre part à l'assemblée paroissiale du 17 mars et d'adopter la modification de l'article 35 de la Constitution de l'Eglise, proposée par la grande majorité du Synode. Nos étudiantes en théologie font depuis bien des années exactement les mêmes examens que les étudiants et depuis 1954 elles sont sacrées pasteur et deviennent membre du corps ecclésiastique du canton de Berne. Il est donc nécessaire d'adapter la Constitution à la situation réelle, et ceci dans l'intérêt de toutes les paroisses.

bfb

SCHAFFHOUSE

Un forum

Le Parti radical-démocratique du canton de Schaffhouse projette de fonder un groupe féminin ; pour y préparer les femmes, il les a invitées à une séance publique au cours de laquelle un forum discutera de « la collaboration de la femme à la vie publique ».

ÉTRANGER

A l'ONU — Vers un salaire maternel ?

Lors d'un congrès médical, la proposition a été faite de payer un « salaire maternel » aux mères de petits enfants qui renoncent à travailler pour rester à la maison.

FINLANDE

A la tête des affaires étrangères

C'est Mlle Kyllikki Pohjala, ministre des affaires sociales, qui a été chargée du ministère des affaires étrangères pendant l'absence du premier ministre et du ministre des affaires étrangères, tous deux délégués à l'assemblée générale des Nations Unies.

C'est la première fois qu'en Scandinavie une femme occupe ce poste ministériel. Mlle Pohjala est membre du Parlement depuis 28 ans et présidente de l'Association des infirmières finlandaises depuis de nombreuses années.

Lina Merlin

(Suite de la page 1)

fonctionnaires qui se marient, un autre sur l'hospitalisation gratuite des accouchées de condition modeste et un troisième en faveur d'une école maternelle obligatoire pour les enfants sourds et muets. Une autre loi très importante, votée également à la majorité du Parlement, est la suppression dans les extraits d'Etat civil de l'indication de la filiation paternelle et maternelle, ceci afin d'épargner aux enfants illégitimes l'obligation d'exposer leur condition, qui leur ferait, en fait, toutes les portes des postes officiels.

Mais la loi à laquelle son nom est lié à jamais est celle qui abolit la réglementation de la prostitution, dit « Loi Merlin ». Ce n'est qu'après dix ans de lutte et de ténacité qu'elle réussit à la faire voter par le Sénat et la Chambre des députés.

Et maintenant, après tant de labeur, Mme Lina Merlin se retire de la vie politique, mais le mot que lui adressait un journal de Turin est toujours valable : « Elle est le phare sur lequel sont fixés les yeux de tous les abandonnés ».

Marguerite Pingeon

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

Une qualité...



...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthétiques

Place de la Fusterie 4

Tél. 24 42 10

Genève

Membre de la FREC



DROGUERIE DU MOLARD

PLACE DU MOLARD 8

GENÈVE

Les roses de Genève

Etablissements F. PUGNIER

PINCHAT s/Carouge

En vente chez tous les fleuristes

Léon Smulovic

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE



Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.
Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89



...et pour la vie entière, un beau trousseau

LA LINIÈRE

3, rue du Rhône - GENÈVE

FRAISSE & C^{ie}

TEINTURIERS GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 82 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 89
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 87

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 82 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE